



# Plan de services en français

2025–2026

*Ministère des Affaires municipales*

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2025  
Plan de services en français  
Ministère des Affaires municipales  
Avril 2025

ISBN : 978-1-77448-746-4

# Ministère des Affaires municipales

Bonjour!

Je suis heureux de présenter le Plan de services en français 2025–2026 du ministère des Affaires municipales.

Le Ministère apporte un soutien aux municipalités, aux villes et aux villages de la Nouvelle-Écosse à l'aide de programmes, de subventions et de conseils dans des domaines comme la sécurité, les finances et l'élaboration de politiques. Il est également responsable du Bureau du commissaire aux incendies.

Nous reconnaissons les contributions essentielles de la communauté acadienne et francophone au tissu culturel de la Nouvelle-Écosse. Nous sommes déterminés, en collaboration avec d'autres institutions publiques désignées, à améliorer l'accès aux services offerts en français partout dans la province.

Le Ministère fait la promotion des services en français et offre de tels services dans la mesure du possible. Il encourage la prise en compte des services en français lors de l'élaboration de nouveaux programmes et aide les municipalités à déterminer les possibilités d'améliorer les services en français.

Le Ministère est fier du travail qu'il fait pour améliorer l'accès aux services en français ainsi que pour faire connaître ces services au sein du ministère. Outre ses obligations en vertu de la Loi sur les services en français, il reste déterminé à renforcer sa capacité à servir la population de la province dans les deux langues officielles.

Paul LaFlèche  
Sous-ministre général  
Ministère des Affaires municipales

## Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

La coordonnatrice des services en français du Ministère aide le personnel à déterminer les besoins en matière de communication et dirige la rédaction du plan de services en français.

Au besoin, elle fait appel à l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour mieux comprendre les besoins de la communauté acadienne et francophone. Il est demandé au personnel du Ministère de considérer le plus tôt possible les besoins en matière de traduction.

Poursuivant l'amélioration de nos services, nous invitons le public à nous faire part de ses commentaires. Pour tout commentaire ou question, veuillez communiquer avec la coordonnatrice des services en français. Pour déposer une plainte officielle, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec notre coordonnatrice des services en français :

Michelle Saulnier  
Coordonnatrice des services en français



## Ce que nous avons accompli en 2024–2025\*

\*Étant donné que le Bureau de gestion des urgences (ministère de la Gestion des urgences), le Logement (ministère de la Croissance et du Développement) et le ministère des Affaires municipales sont des entités distinctes depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025, le présent plan porte uniquement sur le ministère des Affaires municipales.

### Information du public sur les services disponibles en français

Fil d'actualité : <https://news.novascotia.ca>

- [New, Widened Sidewalks in Meteghan; Water, Wastewater Upgrades in Digby, Bear River](#)
- [Accessibility Upgrades, New Sidewalk for Richmond County](#)

### Principaux efforts en 2024-2025

- A fourni le soutien suivant lors des élections municipales et du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) de 2024 :
  - A fourni en français et en anglais, avant les élections, le guide pour les candidats.
  - A traduit en français sept formulaires, y compris pour les candidatures, afin que les membres de la communauté acadienne et francophone puissent plus facilement les utiliser.
  - A fourni une affiche d'information en français aux personnes en détention provisoire dans les établissements correctionnels.
  - A publié le Guide pour les nouveaux conseillers municipaux en français.
- A affiché les affiches *Bonjour! Services en français* dans les bureaux offrant des services en français.
- A maintenu le niveau des services offerts en français par téléphone, en personne, en ligne et par le service de demandes de renseignements du public.
- A publié en français sur le site NovaScotia.ca des informations sur les programmes et services.
- A encouragé la traduction et la création de services, de formulaires et d'affidavits bilingues pour être utilisés en ligne, en personne, par la poste et au téléphone.
- A augmenté de 121 % le nombre de mots traduits en 2024-2025.
  - Ministère des Affaires municipales/Bureau du commissaire aux incendies : 27 332 mots (par rapport à 12 337 en 2023-2024)

## Nous avons continué à renforcer le programme *Bonjour!*

- Partage d'informations avec le personnel sur les possibilités d'apprentissage du français et culturel pour célébrer la diversité linguistique et favoriser l'inclusion, y compris :
  - Fête nationale de l'Acadie (15 août)
  - Les Rendez-vous de la francophonie, du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2024  
Journée internationale de la Francophonie (20 mars)
  - La fête de la musique (21 juin)
  - Coup d'œil sur l'Acadie et cours de français
  - Douze (12) séances *Oui Chef!* Apprendre le français en apprenant la cuisine
  - Série de blogues sur l'histoire, la cuisine, les festivals et la langue de la communauté acadienne;
    - Mois du patrimoine acadien
    - The Ships of the Acadian Expulsion | Navires de la déportation
    - Rendez-vous de la Francophonie (RVF) 2025



## Action publique

- Nous avons continué de fournir des conseils, de l'aide et du soutien afin que les membres de la communauté acadienne et francophone aient des occasions de participer en français aux consultations publiques.

## Ce que nous prévoyons pour 2025-2026

Nous continuerons d'explorer de nouvelles façons d'améliorer les services en français offerts par le Ministère, c'est-à-dire :

- **Traduction et interprétation** : Faire traduire en temps utile des documents, sites Web, formulaires et messages publics, et fournir des services d'interprétation lors de réunions et d'événements.
- **Formation** : Offrir aux employés une formation en français afin d'aider le personnel de première ligne et des programmes à offrir des services dans cette langue.
- **Activités auprès du public** : Effectuer des activités de sensibilisation et d'engagement en français auprès de la communauté acadienne et francophone selon les besoins afin de renforcer les relations avec ses membres.
- **Technologie et outils** : Au besoin, mettre en place des plateformes, du matériel de signalisation, des formulaires et d'autres outils de prestation de services bilingues pour faciliter l'accès à l'information dans les deux langues officielles.
- **Création de programmes** : Prendre en compte les besoins en matière de français lors de la planification et de la conception de programmes d'aide ou d'initiatives de financement municipaux.
- **Soutien aux municipalités** : Aider les municipalités à renforcer leur propre capacité à offrir des services en français, notamment à l'aide de subventions, de conseils ou d'initiatives conjointes.

La Nouvelle-Écosse compte des milliers de francophones et accueille de nombreux visiteurs, étudiants et travailleurs francophones du Canada et du monde entier qui contribuent au dynamisme social, culturel, linguistique et économique de la province. Nous reconnaissons les précieuses contributions des francophones du passé, du présent et du futur au développement et à la prospérité de la province. L'accès à des services gouvernementaux de qualité en français contribue au mieux-être de la communauté acadienne et francophone et favorise la croissance et le développement de cette dernière.

## ANNEXE A : Processus de décision relatif aux documents à traduire

### Processus de décision relatif aux documents à traduire et à publier

Types d'informations : Informations imprimées ou numériques destinées aux gens de la Nouvelle-Écosse.

Lors de la publication simultanée d'informations en français et en anglais, la priorité est donnée aux documents auxquels s'appliquent un ou plusieurs des éléments suivants :

Nous traduisons en français les informations et les documents répondant à l'une ou plusieurs des exigences suivantes :

- a) Ne pas fournir d'informations en français peut nuire à la santé ou à la sécurité du public.
- b) Les informations présentent un intérêt particulier pour la communauté acadienne et francophone.
- c) Les informations concernent les services que nous offrons en français.

Nous faisons également traduire les documents :

- a) dont le contenu est lié à une application générale (justice, santé, immigration, éducation, intérêts communautaires, etc.);
- b) à but pédagogique (p. ex., contenu ludique destiné aux jeunes enfants ou aux élèves, informations générales sur la Nouvelle-Écosse, etc.);
- c) liés à un service que nous offrons actuellement ou à des informations que nous avons déjà fournies en anglais et en français (mise à jour).

\*Il n'est pas toujours possible de publier simultanément certaines informations, comme celles qui sont liées à une situation qui évolue rapidement. La version en français est cependant publiée dès que possible;

### Traductions allant au-delà des exigences réglementaires minimales

Il nous arrive d'aller au-delà des exigences réglementaires minimales et de faire traduire certains documents. Il s'agit d'une décision qui est prise au cas par cas, en consultation avec la coordonnatrice des services en français, le ou les responsables du programme en question ainsi que la direction générale du Ministère. Nous déterminons si un programme ou un service, par exemple, doit être offert en français du début à la fin ou selon une approche itérative.

### Lorsque nous communiquons avec le public, nous nous assurons :

- a) de donner suite en français à la correspondance reçue dans cette langue;
- b) d'associer le logo provincial bilingue à toutes les informations qui sont diffusées simultanément en français et en anglais. Il n'est pas toujours possible de publier simultanément certaines informations, comme celles qui sont liées à une situation qui évolue rapidement, mais la version en français est publiée dès que possible;
- c) de prendre des mesures raisonnables et appropriées pour informer le public au sujet des services disponibles en français et en anglais par divers moyens, comme les réseaux sociaux, la publicité imprimée, en ligne, etc.

## **Services de traduction**

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie gère nos demandes de traduction et fait traduire les communiqués de presse répondant à l'une des exigences indiquées ci-dessus, ou sur demande.

**Publicité** - Informer le public que les services du Ministère sont offerts en français.

Afin d'inciter les francophones de la province à utiliser les services offerts en français, le Ministère annonce ces services comme il le fait pour les services en anglais. Les publicités et annonces correspondantes, qu'elles soient imprimées ou numériques, sont traduites et diffusées en français lorsqu'elles répondent à l'une ou l'autre des exigences indiquées ci-dessus. Le logo bilingue (anglais-français) du gouvernement de la Nouvelle-Écosse apparaît dans les publicités diffusées en français, et les adresses des sites Internet correspondants dirigent le public vers le contenu en français.

## **Contenu Web et canaux numériques**

Le Ministère détermine les parties du contenu Web qui doivent être fournies en français, et ce en fonction des priorités indiquées dans le présent document. Les décisions sont prises en consultation avec la coordonnatrice des services en français, le ou les responsables du programme en question ainsi que la direction générale du Ministère.

## **Consultations**

Nous préparons et coordonnons les consultations publiques conformément au Règlement sur les services en français et nous offrons aux membres de la communauté acadienne et francophone divers moyens d'y participer en français.

## **Conseils, agences et commissions**

Les Acadiens et les francophones sont invités à participer activement aux travaux des conseils, des agences et des commissions gérés par le Ministère, qui ont une influence sur leur entreprise, collectivité ou mode de vie. Nous avons tous un rôle à jouer pour contribuer à préserver et à faire connaître la culture acadienne et francophone en Nouvelle-Écosse.

## **Ressources humaines**

Les fonctionnaires ne sont pas tenus de fournir des services de traduction (même lorsque leur poste est bilingue français-anglais), sauf s'ils sont traducteurs agréés; et on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils fournissent de tels services.

En ce qui concerne le recrutement, les directeurs ainsi que les responsables de l'embauche doivent, en consultation avec la coordonnatrice des services en français, déterminer les postes pour lesquels la maîtrise du français oral et/ou écrit est nécessaire ou constitue un atout.

S'il y a lieu, il faut déterminer les postes pour lesquels être bilingue français-anglais est exigé afin de pouvoir procéder à une prestation plus efficace des services en français.

## ANNEXE B : Inventaire des services

Ce qui suit est une liste détaillée des services et des renseignements offerts en français par le Ministère jusqu'au 31 mars 2024.

### Communications avec le public et documents d'information imprimés ou électroniques

A continué de faire la promotion des services en français auprès du public par divers moyens : radio, imprimés, réseaux sociaux, publicité en ligne et bouche-à-oreille.

Exemples :

- A offert de l'aide en lien avec la traduction de renseignements relatifs au Bureau du secrétaire municipal, en collaboration avec la Municipalité régionale d'Halifax.
- A installé les affiches *Bonjour!* – Services en français dans les bureaux offrant des services en français au public.
- A maintenu le niveau de services en français offerts actuellement par téléphone, en personne, sur notre site Web et au moyen du formulaire « Communiquez avec nous » du service de demandes de renseignements du public.
- A fourni des publicités et des ressources en français pour des campagnes de publicité et de marketing et des infographies.

### Bureau du commissaire des incendies

Le Bureau du commissaire des incendies a fait traduire des textes en français portant sur la réduction des risques d'incendie et ce qu'il faut faire en cas d'incendie. P. ex. :

Élaboration d'une campagne d'information sur les mesures de sécurité à prendre pour se protéger contre le feu en vue de la Semaine de la prévention des incendies. Les sujets traités incluait ce qui suit :

- Annonce et vidéo « Certains héros portent des capes »; liste de contrôle de sécurité incendie, plans d'évacuation, poêles à bois, cheminées, téléphones, radiateurs d'appoint, sécurité incendie; utilisez des couvercles pendant la cuisson; ayez un comptoir de cuisine bien rangé.
- Ayez un comptoir de cuisine bien rangé! Dirigez les poignées des casseroles et des poêles vers le mur. Soyez intelligent, utilisez une minuterie. Ne laissez jamais vos casseroles sans surveillance. Veillez à la sécurité des enfants dans la cuisine. Installez des détecteurs de fumée. Les détecteurs de fumée sauvent des vies. Changez les piles dans vos détecteurs.
- Votre barbecue est-il prêt? Le feu n'attend pas. N'attendez pas le feu pour préparer votre évacuation. N'oubliez jamais la sécurité incendie durant les Fêtes.



- Publication d'informations sur les modifications au Code national du bâtiment dans le Courrier de la Nouvelle-Écosse.
- Publication d'un certain nombre de rappels et d'avis liés aux biens de consommation.

### **Site Web du ministère des Affaires municipales**

Les informations fournies en ligne sur les programmes et services du Ministère sont en partie disponibles en français depuis mars 2022.

### **Consultation du public**

Nous avons consulté les municipalités sur divers sujets, notamment :

- Code de conduite.
- Nouvelle entente d'échange de services.

### **Développement et essor de la communauté**

- A maintenu le dialogue avec les organismes de la communauté acadienne et francophone lors d'activités communautaires et du milieu des affaires.
- A encouragé les membres de la communauté acadienne et francophone à se renseigner sur leur gouvernement local et à y participer.
- Diagrammes disponibles en français sur la planification de l'aménagement du territoire :
  - Diagramme 1 – Processus d'approbation des documents de planification
  - Diagramme 2 – Règlement concernant l'utilisation des terres. Processus d'approbation de l'entente de développement

La communauté acadienne et francophone a également bénéficié d'autres programmes du Ministère, p. ex. :

- Programme provincial d'aide aux immobilisations pour les projets liés à l'eau potable, aux eaux usées, aux eaux pluviales et aux déchets solides (voir le communiqué de presse intitulé [Grant Supports Municipal Infrastructure Projects](#), en anglais seulement);
- Subvention sans condition liée à la capacité financière des municipalités pour aider celles-ci à fournir des services à la population;
- Subventions pour les services de pompiers volontaires, les organismes de recherche et de sauvetage au sol ainsi que les services d'incendie des Premières Nations pour les aider à faire face aux effets de la hausse des coûts opérationnels.